

Avis rectificatif n°2 de l'appel d'offres n° 22/2016.

Conformément à l'article 21 du règlement de l'appel d'offres **n°22/2016** de partenariat pour la location des terrains agricoles domaniaux, Il est porté à la connaissance des soumissionnaires audit appel d'offres que certaines données des projets **n°154312 et n°143712 et n°143707 et n°131671/3 et n°111833 et n°116207 et n°116205** ont été actualisées. Les fiches signalétiques desdits projets ont été rectifiées en conséquence.